

Des colonisations des États européens au colonialisme de l'État d'Israël

Georges Menahem

Six siècles après le début des colonisations européennes des Amériques, de l'Asie puis de l'Afrique, nous pouvons nous interroger sur l'évidence du droit de coloniser un territoire, n'importe où à travers le monde. C'est un des problèmes que Maxime Rodinson, le spécialiste du monde arabe dont les parents périrent à Auschwitz, avait en tête quand il a publié son article intitulé « Israël, fait colonial ? ». Il le concluait ainsi : « *la formation de l'État d'Israël sur la terre palestinienne est l'aboutissement d'un processus qui s'insère parfaitement dans le grand mouvement d'expansion euro-américain des XIX^e et XX^e siècles pour peupler ou dominer économiquement et politiquement les autres terres. [...] Il est bien évident qu'il s'agit d'un processus colonial qui présente des caractères particuliers – comme beaucoup d'autres d'ailleurs¹* ».

Un premier caractère commun entre ces divers processus coloniaux concerne la dimension généreuse de leur justification. Si nous examinons les colonisations que les États européens ont établies, nous constatons que, pour les bourgeoisies du XIX^e siècle, il allait de soi que l'Europe détenait une « mission civilisatrice ». Jules Ferry l'exprimait à propos du projet français en ces termes : « *Les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures. Je dis qu'il y a pour elles un droit parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures* »². Avec un état d'esprit similaire, le père spirituel du projet sioniste, l'autrichien Theodor Herzl écrivait que la formation d'un État des Juifs en Palestine protégerait l'Europe et exprimerait sa mission puisque « *nous formerions là-bas un élément d'un mur contre l'Asie, ainsi que l'avant-poste de la civilisation contre la barbarie* »³. Après avoir survolé le déploiement des entreprises coloniales européennes du XV^e au XX^e siècles, nous analyserons en quoi elles ont été reconduites dans le colonialisme de peuplement des colons juifs en Palestine après 1948 puis dans la construction de l'État d'Israël qui lui a succédé, jusqu'en 2024.

Les colonialismes établis par les États européens du XV^e au XX^e siècles

Le mot colonialisme doit être mis au pluriel tant les implantations dans les Amériques, puis en Afrique, en Asie et en Océanie ont pris des formes diverses depuis les grandes découvertes et d'abord celle de l'Amérique en 1492. Il est possible de distinguer les colonisations de comptoirs commerciaux, les colonies de plantation, et les colonies de peuplement selon les cinq principaux États-nations européens qui les ont mises en œuvre.

Le Portugal avait développé une première installation coloniale dès la prise de l'île nord-africaine de Ceuta en 1415. Il l'a reproduite en annexant les îles de Madère, du Cap-Vert et de Sao-Tomé le long des côtes africaines. Il étendit cette logique maritime et commerciale des *colonisations de comptoirs* avec la Guinée, Accra et l'Angola, puis dans l'Océan Indien atteint en 1498 par Vasco de Gama, avec le Mozambique, Zanzibar et les Maldives. La conquête du Brésil va permettre aux bourgeoisies portugaises de compléter leurs affaires commerciales par

¹ Article introduisant le dossier des *Temps modernes* n°253 bis, pp. 17-88, sur le conflit israélo-palestinien, reproduit in « *Peuple juif ou problème juif ?* », Éditions La Découverte, Paris, 1997. Il faut noter que ce texte fut écrit bien avant la guerre des six jours, laquelle survint quelques jours après sa parution en mai 1967.

² Discours prononcé par le député Jules Ferry le 18 juillet 1885 à l'Assemblée Nationale sur le sujet « [Les fondements de la politique coloniale](#) ».

³ Cf. Theodor Herzl, *L'État des juifs*, La Découverte, 1990 [1896], p. 47.

une logique d'exploitation via des *colonies de plantation* recourant à l'esclavage de noirs acquis en Afrique pour produire principalement du sucre de canne⁴.

L'Espagne avait négocié avec le Portugal en 1494, lors du Traité de Tordesillas conclu sous l'égide du pape Alexandre VI, un partage du monde leur laissant la disposition des « *mondes découverts ou à découvrir* » situées à l'Ouest des îles du Cap Vert, afin que « *la foi catholique et la religion soient exaltées et partout amplifiées et répandues [...] et que les nations barbares soient subjuguées et réduites à la foi* »⁵. Une série de conquêtes suivit, du Mexique en 1519-1521, puis du Pérou en 1532, et des Philippines en 1571. Leurs logiques, au-delà des génocides des peuples de ces territoires commis par les conquistadors, étaient d'abord celles du pillage de l'or et des matières précieuses puis de la mise en servitude des populations⁶. Ce n'est que dans un second temps qu'il fut question de les accompagner, là aussi, avec des *colonies d'exploitation* fondées sur des esclaves achetés en Afrique, que ce soit pour les mines, les plantations ou les ateliers textiles. À partir de la fin du XVI^e, des projets d'évangélisation des populations autochtones vont être mis en place dans ces différentes colonies et être associés avec des expressions culturelles d'un « catholicisme populaire » intégrant des chants, des danses et des images récupérant les croyances païennes dans une sorte de « *colonisation de l'imaginaire* » selon les mots de l'historien Serge Gruzinski⁷.

Les Pays-Bas ont gagné leur indépendance contre l'Espagne au terme de la guerre de Quatre-Vingts Ans (1568-1648). Leurs compagnies de droit privé, des Indes orientales et des Indes occidentales, s'emparèrent à cette occasion des lignes de navigation les plus lucratives concernant le commerce des épices et la traite des esclaves, vers les Antilles, le Brésil et les Indes. Les compagnies n'ayant pas d'activités productives et leur personnel étant peu nombreux, *ce colonialisme fut commercial*, pour l'essentiel. Ce nouvel empire fut en partie démembré au XVIII^e au profit de l'Espagne, de la France et du Royaume-Uni. Cependant, il eut le temps d'installer sa domination sur de vastes territoires, lesquels comprenaient encore au XIX^e les Indes néerlandaises, soit l'actuelle Indonésie⁸.

La Grande-Bretagne acheva de coloniser l'Irlande au XVII^e et devint ainsi le Royaume-Uni, lequel entreprit de s'étendre dans l'Amérique proche, d'abord Terre Neuve en 1497 puis les Antilles et le Canada en 1610, là où divers comptoirs furent installés. Dès ce stade, la disposition d'une puissante flotte navale autorisa une importante traite d'esclaves vers des *colonies de plantation* qui exportaient sucre et tabac vers les métropoles. Dans un second stade, au XVIII^e, parallèlement à la perte de colonies américaines en 1783, le développement des activités de la Compagnie anglaise des Indes orientales permit une rapide expansion territoriale en Asie et l'installation d'autres colonies de plantation produisant du thé, du riz et des textiles. Cette expansion de l'Empire colonial britannique se poursuivit au XIX^e en s'appuyant sur le renforcement de sa puissance navale, malgré la fin de la traite des esclaves dans ses colonies en 1833. Cette traite aura néanmoins permis d'importer 3,5 millions de Noirs durant les deux siècles et demi où elle aura prospéré.

La faible présence des forces britanniques dans les colonies et le sous-encadrement chronique associé ont provoqué néanmoins de multiples formes de décentralisation et de partage du pouvoir dans les possessions de l'Empire, par exemple avec les populations sikhs employées

⁴ Cf. Charlotte de Castelneau-L'Estoile, "Portugal, un empire maritime informel", in *Atlas des empires, Le Monde HS*, 2016, pp. 128-129.

⁵ Citation extraite d'un article d'Ignacio Ramonet, "Cinq siècles de colonialismes", in *Manière de voir – Le Monde diplomatique*, juillet-août 2001.

⁶ Cf. Carmen Bernand, "Espagne, la mission d'évangéliser la Terre", in *Atlas des empires, op. cité*, pp. 130-133.

⁷ Cf. Carmen Bernand et Serge Gruzinski, *Histoire du nouveau monde. Les métissages*, Fayard, 1993.

⁸ Cf. Jean-Louis Margolin, "Pays-Bas : des emporiums très lucratifs", in *Atlas des empires, op. cité*, pp. 134-135.

dans la police. Inversement, l'émigration de millions de Britanniques a favorisé l'implantation de véritables *colonies de peuplement* au Canada, en Australie et en Afrique du Sud, ce qui fut souvent associé avec l'élimination violente des autochtones qui résidaient dans ces territoires. Ces brassages ethniques et la diffusion de la langue anglaise contribuèrent largement à la mondialisation culturelle et économique qui se répandit tout autour du monde.

La plupart de ces conquêtes coloniales furent néanmoins longues et difficiles du fait des oppositions des populations autochtones qu'elles ont suscitées du XVII^e au XIX^e siècles dans les Indes et au Ghana par exemple. De nombreuses violences démesurées en découlèrent, depuis les tueries des Irlandais par les « Côtes de fer » de Cromwell en 1649 jusqu'au génocide des Aborigènes de Tasmanie en 1820 et aux massacres d'Indiens à Amritsar en 1919, puis des Mau-Mau au Kenya en 1950⁹.

La France emprunta des chemins de même nature à partir du XVI^e siècle afin de prendre sa part des richesses de l'Amérique, avec Jacques Cartier au Québec dès 1534, puis René Robert Cavelier de la Salle descendant le Missouri jusqu'à la Louisiane de 1679 à 1682. Dans le *Livret de colonisation* publié en 1896, il est précisé que « [...] lorsque la France entreprit de fonder des colonies, elle trouva dans le monde d'immenses espaces disponibles : pas ou peu de population indigène, presque toutes les terres libres, et, sur divers points, des climats excellents pour l'Européen. Tels furent, par exemple, la Louisiane et le Canada. [...] les plus importants d'entre les territoires à coloniser étant dépeuplés et d'ailleurs salubres, il n'y avait qu'à les peupler de Français : de là, leur nom de colonies de peuplement »¹⁰. La France s'installa également dans les Antilles en annexant la Martinique et la Guadeloupe en 1635, la Guyane, Marie Galante et Saint Barthelemy en 1676, puis Saint Domingue en 1697, et aussi dans l'océan Indien avec les conquêtes en 1642 puis 1725 des îles Bourbon et de France, lesquelles deviendront la Réunion et Maurice. Là aussi des Compagnies à charte¹¹ y développèrent des *colonies de plantation* fondées sur l'esclavage, ce qui permit un lucratif commerce triangulaire venu des comptoirs de Gorée conquis en 1677 au Sénégal, là où des esclaves étaient échangés contre des armes et tissus venant de France, puis acheminés vers les îles où leur vente permettait l'achat de sucre, de tabac et d'épices, lesquels étaient vendus à nouveau dans les ports de Nantes ou Bordeaux. Les activités des bourgeoisies coloniales connurent ainsi leur apogée sous les règnes de Louis XV et Louis XVI¹².

La période révolutionnaire marqua leur déclin avec l'abolition de l'esclavage décidée par la Convention en 1794, puis le blocus maritime des Britanniques et leur annexion des cinq comptoirs commerciaux établis en Inde de 1793 à 1815. De plus, la chute de l'empire napoléonien et le traité de Paris qui suivit se traduiront dans l'abolition de la traite négrière et la récupération d'autres îles par le Royaume-Uni, ce qui poussera l'État colonisateur français à se relocaliser. La prise d'Alger en 1830 sera suivie des massacres accompagnant la conquête de l'Algérie et la consolidation des comptoirs le long du fleuve Sénégal. Puis les Français se tournèrent vers l'Indochine avec la conquête de Saïgon en 1859 et de la Cochinchine en 1862. L'installation de nombreuses colonies de peuplement en Algérie sur les territoires nettoyés de leurs occupants se réalisa souvent de manière très violente, comme l'atteste le témoignage de

⁹ Cf. Pierre Singaravélou, « Grande-Bretagne, l'unique thalassocratie globale », in *Atlas des empires*, op. cité, , pp. 136-138.

¹⁰ Cf. *Livret de colonisation* de Joseph Chailley-Bert, auteur d'un ouvrage sur *l'Éducation et les colonies, Opuscule du maître*, Paris, Armand Colin, coll. Instruction populaire, de l'école au régiment, 1896. Voir [ceci](#).

¹¹ Une compagnie à charte était une compagnie possédant une concession écrite (une charte) d'un gouvernement lui donnant en général un monopole pour explorer, coloniser et tirer profit de territoires outre-mer. Certaines eurent même le droit de battre leur propre monnaie, comme *The East India Company*, à partir de 1770. Voir plus [ici](#).

¹² Cf. Marie-Albane de Suremain, « France, l'illusion d'un monde à civiliser », in *Atlas des empires*, op. cité, , pp. 142-145.

Victor Hugo en 1852 : « *Le général Leflô me disait hier soir, le 16 octobre "Dans les prises d'assaut, dans les razzias, il n'était pas rare de voir les soldats jeter par les fenêtres des enfants que d'autres soldats en bas recevaient sur la pointe de leurs baïonnettes. Ils arrachaient les boucles d'oreille aux femmes et les oreilles avec, ils leur coupaient les doigts des pieds et des mains pour prendre leurs anneaux"...* »¹³. Partant d'un autre point de vue, Jules Ferry habillera ces extensions avec de belles phrases prononcées en 1885 : « *Est-ce que vous pouvez nier, est-ce que quelqu'un peut nier qu'il y a plus de justice, plus d'ordre matériel et moral, plus d'équité, plus de vertus sociales dans l'Afrique du Nord depuis que la France a fait sa conquête ? Quand nous sommes allés à Alger pour détruire la piraterie, et assurer la liberté du commerce dans la Méditerranée, est-ce que nous faisons œuvre de forbans, de conquérants, de dévastateurs ? [...] Il faut que notre pays se mette en mesure de faire ce que font tous les autres, et, puisque la politique d'expansion coloniale est le mobile général qui emporte à l'heure qu'il est toutes les puissances européennes, il faut qu'il en prenne son parti, autrement il arrivera ce qui est advenu à d'autres nations qui ont joué un très grand rôle il y a trois siècles, et qui se trouvent aujourd'hui, quelques puissantes, quelque grandes qu'elles aient été, descendues au troisième ou au quatrième rang* »¹⁴.

Malgré ces beaux discours, les révoltes furent nombreuses dans l'empire français. Le XX^e siècle sera marqué par les répressions sanglantes des manifestations nationalistes de Sétif, Guelma et Kherrata en mai 1945, puis par des opérations meurtrières à Madagascar entre mars 1947 et juillet 1948¹⁵, et au Cameroun (1955-1960). L'empire colonial français sera en partie démantelé à la suite des guerres d'indépendance menées en Indochine (1946-1954), dans les protectorats tunisien et marocain, puis par l'Algérie (1954-1962).

De nombreuses autres conquêtes coloniales européennes furent le fait du Royaume belge au Congo et Katanga notamment, du Reich allemand de 1884 à 1914, ou encore des entreprises de Mussolini en Somalie, Lybie, Érythrée puis Éthiopie. De larges expansions de territoire en découlèrent avec, là encore, un fort racisme à l'égard des peuples colonisés, et d'extrêmes violences telles que le génocide des Hereros et des Namas dans le Sud-Ouest africain conduit par le général von Trotha en 1904¹⁶.

La réalité paradoxale du développement de colonies de peuplement par Israël

Le survol précédent des six siècles d'impérialisme des États européens a mis en évidence trois caractères communs plus ou moins affirmés dans ces divers exemples : le racisme vis-à-vis des autochtones, la violence des entreprises, et les considérables expansions territoriales associées. Le courant dit des "*Settler Colonial Studies*" développé au XXI^e siècle¹⁷ en Australie, Afrique du Sud et Amérique du Nord explique en quoi ces trois éléments sont présents dans le processus d'établissement des colonies de peuplement en Israël. Mais les conflits qui ont accompagné ce processus lui ont donné un aspect paradoxal, ce qui a conduit à masquer son évidence objective, ce qu'il nous faut d'abord établir.

La réalité objective du colonialisme des implantations juives en Palestine apparaît dans la simple comparaison des cartes décrivant l'élargissement du territoire annexé par l'État

¹³ Dans "Choses vues", cité dans Ignacio Ramonet « Cinq siècles de colonialisme », *opus cité*.

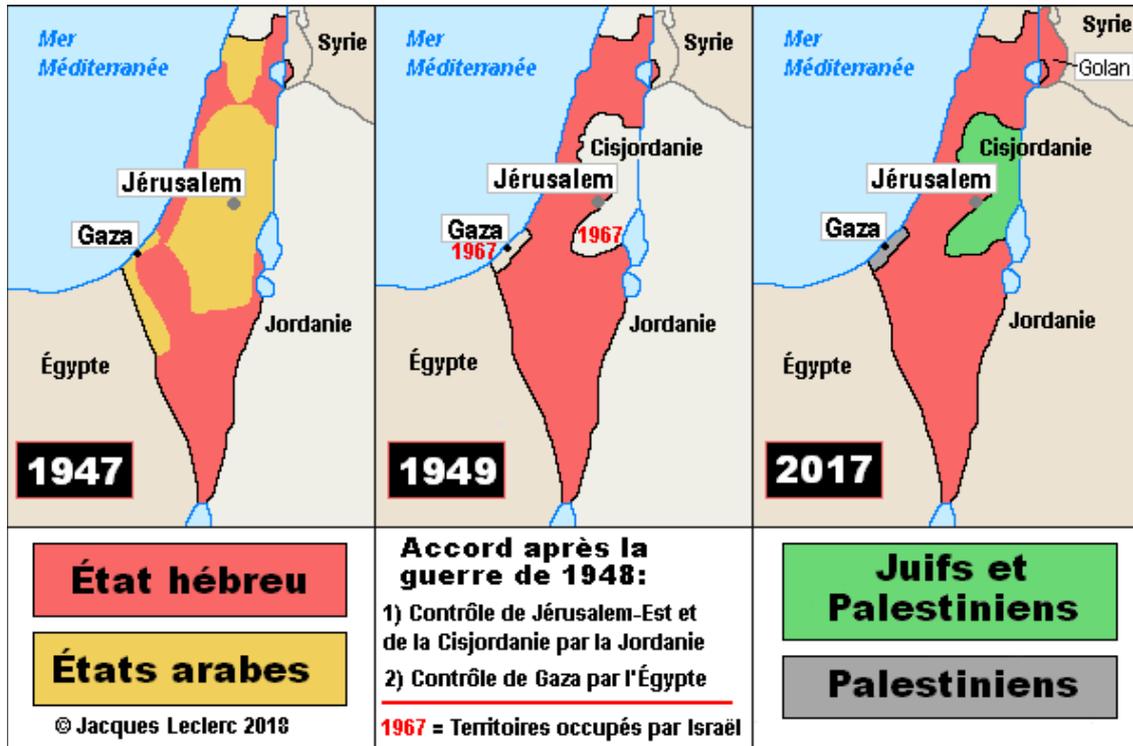
¹⁴ Discours de Jules Ferry en 1885 devant l'Assemblée nationale, *opus cité*.

¹⁵ Plus de 40 000 Malgaches massacrés contre 550 morts Européens et 1900 tirailleurs sénégalais et supplétifs décédés cf. Jean Fremigacci, « La vérité sur la grande révolte de Madagascar », in *L'Histoire*, N°318, mars 2007.

¹⁶ Cf. Elisabeth Zollmann, "Allemagne, l'outsider de la course aux colonies", in *Atlas des empires, op. cité*, p. 146-147.

¹⁷ Le courant des études des colonies de peuplement a débuté à la fin des années 1960 puis s'est considérablement développé dans les années 2000, notamment avec les travaux de Lorenzo Veracini à l'Université de Melbourne, *Israel and Settler Society*, Londres, Ann Arber, Pluto, 2006.

d'Israël de 1947 à 2017. Le partage voté par l'Assemblée générale de l'ONU en novembre 1947 a défini *deux zones égales en superficie*, soit un État juif regroupant une majorité de 558 000 Juifs avec 405 000 Arabes, *versus* un État palestinien comportant 99 % d'Arabes et 1,2 % de Juifs dans une communauté de 804 000 habitants, non compris la zone internationale de Jérusalem, avec environ 100 000 Juifs et 105 000 Arabes¹⁸. Cet accord initial validé par la communauté internationale a été démantelé par deux extensions successives.



Cartes des territoires contrôlés par les Juifs, *versus* par les Palestiniens, en 1947, 1949, 2017¹⁹

En 1949, à l'issue d'un premier conflit armé entre Israël et sept pays arabes qui refusaient la partition, les Palestiniens ont dû accepter un nouveau partage qui leur laissait, *non pas la moitié mais plus que 25 % du territoire*, la Jordanie contrôlant la ville de Jérusalem-Est et la Cisjordanie, l'Égypte détenant la bande de Gaza, et la Syrie possédant toujours les hauteurs du Golan. En 1967, après la guerre des six jours, cette répartition fut à nouveau remise en cause par l'État d'Israël, ce qui fut consolidé par son absence de respect des accords d'Oslo signés en 1983. Résultat, Israël s'octroya des extensions supplémentaires de son territoire : les territoires syriens du Golan furent annexés unilatéralement en 1981 tandis que la Cisjordanie et Jérusalem-Est, théoriquement l'objet à venir d'aménagements concertés selon Oslo, furent dans les faits de plus en plus annexés et livrés aux appétits des colons armés - au nombre en 2017 de 436 000 en Cisjordanie et de 200 000 à Jérusalem-Est - qui s'y installèrent et y construisirent leurs habitations, sous la protection de l'armée israélienne mais en ignorant toutes les résolutions internationales (ONU, UE, etc.) qui les condamnèrent.

¹⁸ Cf. Leclerc, Jacques, « [Données historiques](#) » dans *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, CEFAN, Université Laval, 2024 (consulté le 27 nov. 2024). Ce site hébergé par l'Université Laval au Québec, fournit un grand nombre de données historiques concernant notamment la construction de l'État d'Israël et de la Palestine. Il faut préciser que le CEFAN (ou Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord) rassemble depuis 1989 un vaste ensemble de données concernant les positions relatives des langues dans 404 États ou territoires répartis dans les 195 pays (reconnus) du monde.

¹⁹ Cf. Leclerc, Jacques, « Israël - Données historiques », 2024, *Ibidem*.

Quant à Gaza, territoire dont les colonies juives ont été retirées en 2005 et dont le Hamas a gagné en 2006 les élections, il a été annexé et bombardé par Israël en 2024 en réaction aux massacres de Juifs du 7 octobre 2023. Toute vie civilisée y est interdite depuis la destruction de ses infrastructures sanitaires ou scolaires, le blocage des possibilités d'alimentation ou d'aide humanitaire y rendant de jour en jour plus probable la réalité d'un génocide des Palestiniens. Selon l'historien israélien Amos Goldberg²⁰, l'intention génocidaire exprimée par trois membres du gouvernement israélien est avérée : pour Yoav Gallant, ministre de la défense, le 10 octobre 2023 « *Nous devons les supprimer [les Palestiniens], ce sont des animaux humains* » ; selon Amichai Eliyahu, ministre du patrimoine, le 5 novembre 2023 « *Nous devrions larguer une bombe nucléaire sur Gaza* » ; et d'après Avi Dichter, ministre de l'agriculture, le 11 novembre 2023 « *C'est la Nakba de Gaza 2023* ». ²¹

Les Palestiniens étaient-ils d'accord pour que leurs territoires soient annexés par des colons juifs ? Leur fuite, avant l'évacuation des Britanniques en mai 1948 et après l'horreur du massacre d'un village situé à l'Ouest de Jérusalem, Deir Yassin, par la Haganah, force paramilitaire sioniste, incite à en douter. L'historien israélien Benny Morris soutient que « l'effet immédiat le plus important du massacre et de la campagne médiatique sur l'atrocité qui suivit fut de déclencher et de promouvoir la peur et plus tard la fuite panique des villages et villes de Palestine »²², ce qui entraîna la débandade des Palestiniens loin de leurs logis. Le résultat principal de ce premier exode, que les Palestiniens nomment *La Nakba*, ou la catastrophe en arabe, fut l'abandon de 25 % de la superficie de la Palestine par ses habitants autochtones. Selon le linguiste canadien Jacques Leclerc, « *La [première] guerre israélo-arabe mit sur les routes quelque 780 000 réfugiés palestiniens, dont la moitié environ s'enfuirent dans la panique. La seconde moitié fut évacuée de force par les Israéliens pour laisser la place aux immigrants juifs* »²³. Depuis 1967, un deuxième exode hors de la Cisjordanie est en cours entraînant le départ des Palestiniens de leurs terres et habitats au profit de colonies juives. Enfin, les bombardements systématiques de la bande de Gaza poursuivis du 8 octobre 2023 à aujourd'hui conduisent à se demander si tout n'est pas fait pour entraîner une dernière élimination de la population gazaouie. Comment ne pas désigner comme des formes de colonisation ces processus aboutissant à l'élimination des autochtones palestiniens et bédouins de leurs territoires au profit des Juifs ?

Le caractère paradoxal du colonialisme de l'État d'Israël en Palestine découle de la contradiction entre le projet sioniste qui affirme dès son premier Congrès à Bâle en 1897 que sa méthode consiste en « *l'encouragement de la colonisation en Palestine par des fermiers, des paysans et des artisans* »²⁴ et la réalité des combats anti-impérialistes et contre les nationalismes arabes que les colons juifs ont dû livrer. Selon Ilan Greilsammer, « *leur aspiration/nostalgie [millénariste] a poussé des Juifs, seuls, en famille ou en petits groupes, à franchir les mers pour s'installer en Terre d'Israël à des époques très diverses, [du fait que] toute l'histoire des Juifs depuis leur dispersion a été une histoire de discriminations, de persécutions, d'expulsions et de massacres* »²⁵. Dès 1965, Fayer Sayegh, le militant palestinien responsable du Centre de recherche de l'OLP à Beyrouth, considérait ainsi que les colons sionistes ne visaient « *ni leur enrichissement personnel ni l'expansion d'un territoire impérial* » mais plutôt « *la construction d'un État-nation pour les Juifs du monde* » ; pour

²⁰ Titulaire de la chaire Jonah M. Machover d'études sur la Shoah à l'Université hébraïque de Jérusalem.

²¹ Cf. interview reproduite dans un article paru dans le Monde du 29 octobre 2024 : « [Amos Goldberg, historien israélien : « Ce qui se passe à Gaza est un génocide, car Gaza n'existe plus](#) », Voir [lemonde.fr](#).

²² Cf. Benny Morris, qui fut parachutiste de Tsahal avant de devenir historien, *The Birth of the Palestinian Refugee Problem Revisited*, Cambridge University Press, UK 2003 (ISBN 0521009677), p. 239 et 240.

²³ Cf. Leclerc, Jacques, « Israël - Données historiques », 2024, *Opus cité*.

²⁴ Cf. Ilan Greilsammer, *Le Sionisme*, Que-sais-je, N°1801, PUF, 2005, p. 48-49.

²⁵ Ibidem, « Introduction à qu'est-ce que le sionisme », pp. 7-8.

cela, ils ne désiraient « *ni coexister avec les autochtones, ni les exploiter, mais seulement se substituer à eux* »²⁶. Un tel projet de peuplement par des colons sionistes allait de soi pour Theodor Herzl qui écrivait en 1895 que « *nous devons essayer de faire disparaître la population sans le sou de l'autre côté de la frontière [de l'État juif]* »²⁷. Maxime Rodinson étendait cette opinion à l'ensemble des militants sionistes en remarquant dès 1967 que « *aux débuts du XX^e siècle, la suprématie européenne avait implanté l'idée que, en dehors de l'Europe, tout territoire était susceptible d'être occupé par un élément européen* »²⁸. De ce fait, il allait de soi pour la plupart des colons juifs qu'il était naturel de s'installer sur un territoire déjà occupé par les Palestiniens, soit parce qu'ils croyaient en avoir la mission divine, soit du fait qu'ils en avaient reçu une autorisation légitime de la part de l'ONU. Enfin, beaucoup avaient le souvenir de la déclaration de Lord Balfour en 1917 lors de laquelle il avait promis aux Juifs un « *foyer national juif* » en remerciement de leur contribution à l'effort de guerre. Les obstacles que les colons ont rencontrés pour s'établir en Palestine provenaient selon eux soit de la puissance mandataire, les Britanniques, soit des revendications nationalistes des pays arabes. D'où leurs sentiments de participer, d'abord à un juste combat anti-impérialiste contre la Grande-Bretagne, puis à d'encore plus justes guerres contre des États arabes motivés par leurs intérêts étroitement nationaux.

Des sentiments racistes se sont mêlées à ces justifications en s'appuyant sur une supposée « *inhumanité* » des autochtones palestiniens, utile pour faciliter leur élimination comme le note Patrick Wolfe²⁹. Dans son analyse des colonies de peuplement, l'historien Lorenzo Veracini compare les mouvements sioniste et afrikaner et note qu'« *ils reposent sur une logique raciste qui favorise la séparation entre groupes ethniques. La politique de bantoustanisation de la Cisjordanie et de Gaza et de racisation de la mobilité des Palestiniens répond exactement à celle de l'apartheid sud-africain* »³⁰.

La violence extrême des « *stratégies répressives mises en œuvre par les autorités israéliennes, lors de la seconde Intifada (2000-2005)* » a également été rapprochée par Lorenzo Veracini de celle des stratégies « *utilisées par la France pour mater la révolution algérienne (1954-1962)* »³¹. Plus encore, en 2023, la grande violence des massacres commis par le Hamas lors de la seule journée du 7 octobre a justifié pour l'État d'Israël un « *droit à se défendre* » qu'il a exercé au-delà de toutes les limites des représailles proportionnées en s'acharnant, pendant plus de 13 mois, à détruire systématiquement les bases matérielles d'un minimum de survie dans l'ensemble de la bande de Gaza.

Les considérables extensions des territoires annexés par Israël à l'occasion des successives mises en œuvre de son « *droit à se défendre* » illustrent enfin comment elles ont permis la réalisation d'une suite d'opérations de colonisation qu'il n'apparaît même plus nécessaire de justifier. Pourraient-elles être encore étendues afin de réaliser le projet millénariste d'un « *Grand Israël* » englobant la Terre promise aux enfants d'Israël, laquelle s'étend selon la Genèse « *du fleuve d'Égypte à l'Euphrate* » ? Depuis Nasser et Arafat, de nombreux leaders

²⁶ Cf. Fayer Sayegh, *Zionist Colonialism in Palestine*, Beyrouth, Research Center, Palestine Liberation Organization, 1965, pp. 4-5, cité dans un recueil de textes de Michael Séguin, « [Conceptualiser la colonialité d'Israël : retour sur la trajectoire d'une analyse polémique](#) », in *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 131, 2016, pp. 130-154.

²⁷ Cf. Theodor Herzl, *The Complete Diaries of Th. Herzl*, New York, Herzl Press, 1960, vol.I, p.88, in Michael Séguin, *opus cité*, 2016, p. 137.

²⁸ Cf. Maxime Rodinson, *opus cité*, p. 28.

²⁹ Voir sur cet aspect Patrick Wolfe, "Settler Colonialism and the Elimination of the Native", pp. 388-420, *Journal of Genocide Research*, vol.8, n°4, 2006, pp. 387-409, in Michael Séguin, *opus cité*, 2016, p. 141-142.

³⁰ Lorenzo Veracini, *Israel and Settler Society*, Londres, Ann Arber, Pluto, 2006, p. 16-40, in Michael Séguin, *opus cité*, p. 141-142. Par "racisation des mobilités", cet historien désigne le fait que les Palestiniens ne peuvent plus circuler entre les différents territoires de la Cisjordanie, à la différence des colons juifs protégés par l'armée.

³¹ *Ibidem*, pp. 41-63, in M. Séguin, *opus cité*, p. 142.

d'opinion arabes ont abondamment repris cette crainte paranoïaque au sujet des ambitions d'Israël qui iraient du Nil à Babylone³². Toutefois, rien n'exclut que les suprémacistes et millénaristes présents actuellement dans le gouvernement d'Israël ne reprennent pas à leur compte un tel projet³³.

Ilan Pappé, l'historien israélien enseignant à l'Université d'Exeter, tire en mars 2024 un bilan sombre des six siècles de colonialisme allant du XVI^e au XX^e siècle. Pour lui, la réalité brutale du colonialisme des pays impérialistes européens a « été alimentée par la déshumanisation commune des autres peuples non occidentaux et non européens »³⁴. Après avoir montré en quoi une « particularité du sionisme en tant que mouvement colonial de peuplement » découle du contexte de son apparition – « partout dans le monde, on s'interrogeait sur le droit d'éliminer les peuples indigènes et les peuples autochtones » -, il dit comprendre « les efforts et l'énergie déployés par l'État d'Israël pour tenter de dissimuler le véritable objectif d'un mouvement de colonisation sioniste, à savoir l'élimination de la population autochtone ». Cet historien résume son argument dans cette formule : « il est impossible, au 21^e siècle, de maintenir un État et une société sur la base d'un sentiment d'appartenance commun [avec un tel] projet génocidaire d'élimination ». La description de la situation du 7 octobre l'amène alors à caractériser le « moment très sombre que nous vivons – sombre parce que l'élimination des Palestiniens est passée à un niveau supérieur, sans précédent dans l'histoire — [...] Même la Nakba, qui a été une catastrophe inimaginable, n'est pas comparable à ce que nous voyons aujourd'hui et à ce que nous allons voir dans les prochains mois, [puis dans] une période de deux ans qui verra les pires horreurs qu'Israël puisse infliger aux Palestiniens. » Le constat de cette contradiction le conduit à conclure que « nous assistons à la fin du projet sioniste, cela ne fait aucun doute. Ce projet historique est arrivé à son terme et c'est un terme violent ». Cette perspective l'incite à conseiller à ses lecteurs de se tenir prêt à réfléchir à « un type de société très différent qui respecte les identités collectives ainsi que les droits individuels, et qui est construit à partir de zéro comme un nouveau type de modèle qui bénéficie de l'apprentissage des erreurs de la décolonisation dans de nombreuses parties du monde. »

En conclusion, le caractère colonial de la construction de l'État d'Israël en Palestine apparaît proche de ceux des colonisations des États européens que nous avons analysés dans la première partie. C'est d'autant plus le cas que les colonialismes de peuplement établis depuis le XV^e en Amérique, Australie et Afrique du Sud ont été associées avec des éliminations brutales des populations autochtones, tout comme ceux implantés dans la Palestine depuis 1948. Dans l'hypothèse où les perspectives envisagées par Ilan Pappé se concrétiseraient dans les prochaines années, nous pouvons nous demander si un tel caractère colonial d'Israël ne s'affirmera pas encore davantage du fait de trois éléments : le plus grand recours aux différenciations ethniques pour déshumaniser les populations des Palestiniens qu'il s'agira d'éliminer, la violence accrue des moyens auxquels les colons juifs et leur armée auront recours, voire d'autres extensions du territoire israélien qui pourraient en résulter.

Georges Menahem est chercheur au CNRS et membre du Conseil scientifique d'Attac.

³² Voir par exemple en Daniel Pipes, « *Imperial Israel: The Nile-to-Euphrates Calumny* », 1994, comment les arguments antisionistes s'auto-alimentent à propos des interprétations extensives de la Bible

³³ Cf. Conférence tenue par Hagit Ofran, responsable de l'observatoire des colonisations à Shalom Arshav, colloque « Israël : Sortir de l'impasse », Mairie du XI^{ème}, 7 octobre 2024, Paris.

³⁴ Ilan Pappé, « [Il fait sombre avant l'aube, mais le colonialisme israélien touche à sa fin](#) », *Contretemps*, 27 février 2024.